



COMITE 44 - VOLLEY BALL

COUPE COMPETLIB FEMININE



2026

PRESENTATION DE LA COUPE COMPETLIB FEMININE

Cette saison la Coupe féminine pourra se dérouler en deux phases avec finale sur la quatrième semaine de Juin (Salle à définir).

ARTICLE 1 – PREMIER TOUR : -----→ (à jouer pour le 29 mai 2026)

- Équipe de 6 joueuses.
 - L'arbitrage sera effectué par une équipe qui ne joue pas.
 - Toute joueuse participant doit justifier son identité par sa licence ou carte d'identité, et devra avoir effectué au moins trois matchs avec son équipe.
 - Il est de la responsabilité des capitaines d'équipes de vérifier la composition et l'identité des joueuses.
 - Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points secs si égalité.
- ↳ La première est qualifiée pour un second tour en coupe principale.
↳ La seconde est qualifiée pour un second tour en consolante.

- ➔ **Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement CORRECTEMENT REMPLIES pour le 29 mai 2026** (même si forfait), si la date est passée ou les feuilles sont mal remplies, toutes les équipes seront désignées perdantes.
- ↳ Envoi par mail à l'adresse suivante : volley44loisir@protonmail.com

ARTICLE 2 – SECOND TOUR DE COUPE -----→ (à jouer entre le 8 et le 19 juin 2026)

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses, si problème de salle.
 - Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points secs si égalité.
- ↳ Les équipes remportant ces rencontres sont retenues pour la finale.
↳ Élimination des équipes perdantes

- ➔ **Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement CORRECTEMENT REMPLIES pour le 19 juin 2026.**

ARTICLE 3 – FINALE DE LA COUPE : le xx juin 2026 (00h00) à xxxxxxxxxx

Si on dispose d'une salle avec 2 terrains, les finales Principale et Consolante pourront se dérouler simultanément, sur la base d'un match classique en 3 sets gagnants.

ARTICLE 4 – APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

La commission Loisir est seule juge de l'application du présent règlement sur tout problème évoqué par une équipe dans la case remarque de la feuille de match (blessure, problème de licence, problème d'arbitrage...).

NB : toutes les informations sur la coupe sont accessibles sur le site du comité : <https://www.comite44volleyball.org/>

- Pour toute communication avec nous : volley44loisir@protonmail.com